

MAIRIE de MANGLIEU

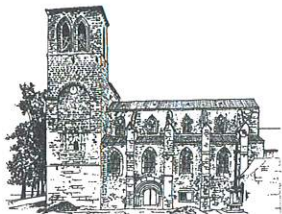
Arrondissement de Clermont-Ferrand

PUY-DE-DÔME

63270

Téléphone 04 73 71 52 01

E-mail : mairie.manglieu@wanadoo.fr



Le Maire,

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois

Le 17 octobre,

Le Conseil Municipal de MANGLIEU

Dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de
Madame Michèle BROUSSE, Maire

En séance ordinaire, salle de la Mairie à 20 h 00

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 octobre 2023

Présents : Monsieur BOUCHICHE Laurent, Madame BROUSSE Michèle, Madame BRUT Emmanuelle, Monsieur VERMOREL Julien, Monsieur Vincent BRUT, Monsieur Christian MONTI,

Absente : Mélissa DELTOUR

Excusés : Madame Nathalie LEGRIX, Madame WALRAND Andrée, Monsieur PAGES Patrice, Monsieur FAURE Francis

Pouvoirs : 3, Madame Nathalie LEGRIX donne pouvoir à Michèle BROUSSE, Madame WALRAND Andrée donne pouvoir à Monsieur Vincent BRUT, Monsieur PAGES Patrice donne pouvoir à Laurent BOUCHICHE, Monsieur FAURE Francis donne pouvoir à VERMOREL Julien

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent BRUT

N° 2023-10-17-08

Objet : Demande d'utilisation de la salle des fêtes pour les répétitions de la chorale « Les Trois Tours » de Sauxillanges

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier envoyé par la chorale « Les Trois Tours » de Sauxillanges qui souhaiterait pouvoir utiliser la salle des fêtes de Manglieu pour leur répétition. En effet, cette chorale a changé ses horaires et son jour de répétition et ne peut plus bénéficier de la mise à disposition de la salle prêtée par la commune de Sauxillanges les autres années.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De louer la salle des fêtes pour une somme de 200,00 € pour l'année,
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 19/10/2023

Reçu en préfecture le 19/10/2023

Publié le

ID : 063-216302059-20231017-2023_10_17_08-DE



Le Maire,
Michèle BROUSSE

